

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
VILLE DE COMMERCY
PROCÈS VERBAL
SÉANCE DU LUNDI 6 JUILLET 2026
DN/NC

Objet : Décision modificative n°1 - Budget principal

N° : DCM_2026/132

PUBLIÉE LE : 13/07/2026

L'an deux mille vingt six, le lundi 6 juillet à 19 heures 30.

Les membres du conseil municipal de la Commune de COMMERCY se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence du Maire, Philippe ROCHAT. Conformément aux articles L2121-10, L2121-12 et L1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, la convocation leur a été adressée par mail le 29 juin 2026.

Les membres du conseil municipal de la Commune de COMMERCY se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence du Maire, Philippe ROCHAT. Conformément aux articles L2121-10, L2121-12 et L1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, la convocation leur a été adressée par mail le 29 juin 2026.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Jean-Pierre BALAINE, Christelle VIERRE, Déborah GARELLI, Théo CUPCIC, Christel METZ, Christelle FRANCHOT, Théa ANTOINE, Sébastien ENCINAS, Marie-Hélène MASSOMPIERRE, David MAGNANELLI, Laurent HAZART, Benjamin LOMBARD, Mallaury GENIN, Jérémy ROLAND, Marc DEROUET, Sandrine KIEFER, Florent CARÉ, Wendy MOALA, Ismaël ZAZZA, Benoît REYRE.

ONT DONNÉ PROCURATION :

- Samuel BOURGEOIS donne pouvoir à Christelle VIERRE
- Frank MICHELOT donne pouvoir à Christel METZ
- Blandine EULRIET donne pouvoir à Théa ANTOINE
- Sarah RAUCOURT donne pouvoir à Jean-Pierre BALAINE
- Ozdem DOGAN donne pouvoir Christelle FRANCHOT
- Angélique GÉNART donne pouvoir à Florent CARÉ

ÉTAIENT ABSENTS : Séverine FATOL, Dayveun DUBARD.

Conseillers en exercice : Présents : 21- Pouvoirs : 6 - Absents : 2 - Votants : 27

Madame Théa ANTOINE est désignée secrétaire de séance.

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits prévus au titre de la fiscalité locale et des dotations de l'État suite aux notifications reçues après le vote du budget 2026 ;

Considérant la nécessité d'ouvrir des crédits au chapitre 041 Opérations patrimoniales en dépenses et en recettes d'investissement afin de traiter les avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles ;

Considérant la nécessité d'ajuster les frais de maîtrise d'œuvre relatifs à l'opération de reconstruction des vestiaires du stade Parmentier suite à la notification du marché de travaux ;

Considérant la nécessité de virer des crédits à hauteur de 18 300 € du chapitre 21 Immobilisations corporelles vers le chapitre 23 Immobilisations en cours afin de procéder au versement d'une avance dans le cadre de la tranche optionnelle du marché de remplacement des menuiseries du château ;

Vu la nécessité de prévoir des crédits au chapitre 26 Participations et créances rattachées à des participations à hauteur de 20 € en vue d'acquérir une action au capital de la Société Publique Locale SPL-Xdemat auprès du Département de la Meuse permettant ainsi à la commune de bénéficier des prestations proposées ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- VOTE** la décision modificative suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					DM 1
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					-18 076,00 €
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Fonction	Compte analytique	Opération	AP/CP
615221	Entretien et réparations - Bâtiments publics	020	DST 2 PATRIM	Sans objet	Sans objet
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT					-18 076,00 €
73	IMPOTS ET TAXES	Fonction	Compte analytique	Opération	AP/CP
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	020	ADMGEN	Sans objet	Sans objet
731	FISCAUTE LOCALE	Fonction	Compte analytique	Opération	AP/CP
73111	Impôts directs locaux	020	ADMGEN	Sans objet	Sans objet
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	020	ADMGEN	Sans objet	Sans objet
73114	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux	020	ADMGEN	Sans objet	Sans objet
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	Fonction	Compte analytique	Opération	AP/CP
74111	Dotation forfaitaire des communes	020	ADMGEN	Sans objet	Sans objet
741121	DSR des communes	020	ADMGEN	Sans objet	Sans objet
741123	DSU des communes	020	ADMGEN	Sans objet	Sans objet
741127	DNP des communes	020	ADMGEN	Sans objet	Sans objet
74833	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxes foncières	020	ADMGEN	Sans objet	Sans objet
SECTION D'INVESTISSEMENT					DM 1
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT					81 100,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	Fonction	Compte analytique	Opération	AP/CP
21351	Bâtiments publics	020	MAI	585	-
21318	Autres bâtiments publics	588	DST 4 CADREVIE	903	AP-2025-02
2312	Agencements et aménagements de terrains	588	DST 4 CADREVIE	903	AP-2025-02
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Fonction	Compte analytique	Opération	AP/CP
2031	Frais d'études	322	PAR	900	-
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Fonction	Compte analytique	Opération	AP/CP
21314	Bâtiments culturels et sportifs	322	PAR	900	-
21351	Bâtiments publics	020	MAI	585	-
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	Fonction	Compte analytique	Opération	AP/CP
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	020	MAI	585	-
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	Fonction	Compte analytique	Opération	AP/CP
261	Titres de participation	020	ADMGEN	OPFI	-
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT					81 100,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	Fonction	Compte analytique	Opération	AP/CP
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	020	MAI	585	-
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	588	DST 4 CADREVIE	903	AP-2025-02

Le niveau de vote de cette décision modificative est le suivant :

- Niveau de vote « chapitre » en fonctionnement ;
- Niveau de vote « chapitre » sans les chapitres « opérations d'équipements » en investissement.

Pour extrait certifié conforme et attestation du caractère exécutoire.

Le Maire,
Philippe ROCHAT

La présente décision est contestable devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Envoyé en préfecture le 09/07/2026

Reçu en préfecture le 09/07/2026

Publié le

ID : 055-215501222-20260707-2026_132-DE

